

AMOUR · COUPLE ET FAMILLE

ROBERTE FRANCK

3

13

# **l'infidélité** **conjugale**

**SES RAISONS • SES CAUSES • SES DRAMES**



L'INFIDÉLITÉ CONJUGALE

15° R  
12621  
(15)

DL-23 12 1969-21957

UNIVERSITY OF MICHIGAN

ROBERTE FRANCK

# L'INFIDÉLITÉ CONJUGALE

*SES RAISONS  
SES CAUSES  
SES DRAMES*



PARIS (XIV)

Bd du Montparnasse, 96

BRUXELLES (1)

Rue du Houblon, 47

ROBERTE FRANK

L'INFIDÉLITÉ  
CONJUGALE



Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays.

© 1969 by J. Seghers, Paris-Bruxelles.

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIERE PARTIE

|  |    |
|--|----|
| Libertinage ou mariage ? . . . . .                                       | 19 |
| Le couple dans la préhistoire . . . . .                                  | 21 |
| Le couple dans l'histoire . . . . .                                      | 22 |
| L'amour, hier et aujourd'hui . . . . .                                   | 28 |
| Le mariage est-il l'ennemi de l'amour ? . . . . .                        | 34 |
| <br>   |    |
| LE MARIAGE . . . . .   | 37 |
| Le mariage est une institution . . . . .                                 | 37 |
| Nécessité sociale du mariage . . . . .                                   | 37 |
| Conditions requises pour pouvoir contracter mariage . . . . .            | 38 |
| Obligations qui naissent du mariage . . . . .                            | 39 |
| Infidélité et divorce devant la loi . . . . .                            | 39 |
| Les enfants du divorce . . . . .   | 40 |
| Séparation de corps et de biens . . . . .                                | 40 |
| Le remariage éventuel . . . . .  | 40 |
| Pour les chrétiens, le mariage est un sacrement . . . . .                | 41 |
| L'Eglise et le divorce . . . . .   | 41 |
| <br>   |    |
| CAUSES PRINCIPALES, MAIS LOINTAINES, D'INFIDELITE<br>CONJUGALE . . . . . | 43 |
| Le double film d'André Cayatte : « La Vie Conjugale » . . . . .          | 43 |
| Il y a deux amours . . . . .   | 45 |

## L'INFIDELITE CONJUGALE

|  |     |
|--|-----|
| LA SEXUALITE . . . . .   | 47  |
| L'éveil du désir sexuel . . . . .                                | 47  |
| Instinct sexuel et amour sexuel . . . . .                        | 48  |
| Cerveau humain et sexualité . . . . .                            | 49  |
| Comportement sexuel animal et comportement sexuel humain.        | 49  |
| Maîtrise sexuelle . . . . .                                      | 50  |
| La chasteté intermittente . . . . .                              | 51  |
| La « continence » inscrite dans les mœurs de différents peuples. | 51  |
| La « continence », gage de fidélité conjugale . . . . .          | 53  |
| L'éducation sexuelle . . . . .                                   | 54  |
| Initiation . . . . .   | 55  |
| Education sexuelle . . . . .                                     | 56  |
| Le but de toute éducation . . . . .                              | 56  |
| Que veut l'éducation émancipatrice ? . . . . .                   | 57  |
| L'acte sexuel est un acte social . . . . .                       | 60  |
| L'éducation sexuelle pleinement humaine . . . . .                | 61  |
| La morale et l'éducation morale . . . . .                        | 63  |
| L'homme est-il libre ? . . . . .                                 | 64  |
| L'éducation morale par l'exemple . . . . .                       | 65  |
| L'AMOUR . . . . .  | 67  |
| Le mythe d'Androgyne . . . . .                                   | 67  |
| Mode viril et mode féminin d'aimer . . . . .                     | 68  |
| Natures différentes . . . . .                                    | 70  |
| Psychologies différentes . . . . .                               | 70  |
| Sexualités différentes . . . . .                                 | 71  |
| L'union conjugale, geste d'amour réciproque . . . . .            | 73  |
| Amour et liberté sexuelle . . . . .                              | 76  |
| Erotisme . . . . .   | 80  |
| Conséquences de l'érotisme . . . . .                             | 81  |
| Le mépris . . . . .  | 81  |
| La solitude . . . . .  | 83  |
| L'impuissance créatrice dans les sciences et les arts . . . . .  | 84  |
| LA FIDELITE . . . . .  | 85  |
| Qu'est-ce que la fidélité ? . . . . .                            | 85  |
| Fidélité du cœur . . . . .                                       | 87  |
| Fidélité constructive . . . . .                                  | 89  |
| Fidélité et tentation . . . . .                                  | 90  |
| L'INFIDELITE . . . . .   | 91  |
| Infidélité dans l'esprit . . . . .                               | 91  |
| Le flirt . . . . .   | 93  |
| L'adultère . . . . .   | 94  |
| Types d'infidèles . . . . .                                      | 97  |
| Don Juan . . . . .   | 97  |
| Les érotiques . . . . .  | 99  |
| Les faibles qui « pèchent » par accident . . . . .               | 100 |

## L'INFIDELITE CONJUGALE

|   |            |
|---|------------|
| Le remariage est-il une infidélité ? . . . . .          | 101        |
| On peut aimer deux fois . . . . .                       | 102        |
| <b>LE CHOIX . . . . .</b>                               | <b>105</b> |
| Le choix basé sur le mensonge . . . . .                 | 105        |
| Le choix basé sur la raison . . . . .                   | 108        |
| Le choix basé sur l'amour . . . . .                     | 109        |
| Le choix reste un pari . . . . .                        | 111        |
| <b>LES FIANÇAILLES . . . . .</b>                        | <b>113</b> |
| Temps de la connaissance . . . . .                      | 113        |
| Temps de la transformation . . . . .                    | 115        |
| Temps de la mise en commun . . . . .                    | 116        |
| Temps du dialogue . . . . .                             | 117        |
| Fiançailles courtes ou longues ? . . . . .              | 118        |
| Fiançailles bâclées . . . . .                           | 119        |
| Fiançailles, temps de rupture . . . . .                 | 119        |
| Les mariages précoces . . . . .                         | 120        |
| Principaux dangers du mariage précoce . . . . .         | 122        |
| La domination de la femme . . . . .                     | 122        |
| Ressources insuffisantes . . . . .                      | 122        |
| Crise de croissance non terminée . . . . .              | 122        |
| A quel âge sait-on aimer ? . . . . .                    | 123        |
| Aux jeunes, le véritable amour est difficile . . . . .  | 123        |
| Les relations pré-nuptiales . . . . .                   | 124        |
| Pourquoi ne pas prôner le mariage à l'essai ? . . . . . | 124        |
| Expérience inutile . . . . .                            | 125        |
| Expérience dangereuse . . . . .                         | 126        |
| Expérience malheureuse . . . . .                        | 126        |

## DEUXIEME PARTIE

|   |            |
|---|------------|
| <b>CAUSES PROCHAINES ET IMMEDIATES D'INFIDELITE CONJUGALE . . . . .</b> | <b>131</b> |
| <b>Causes physiques . . . . .</b>                                       | <b>132</b> |
| Impuissance masculine . . . . .   | 132        |
| Frigidité féminine . . . . .  | 135        |
| Narcissisme . . . . .   | 138        |
| Homosexualité . . . . .   | 139        |
| Sadisme . . . . .   | 143        |
| Masochisme . . . . .  | 144        |
| <b>Surmenage, maladies, infirmités, stérilité . . . . .</b>             | <b>147</b> |
| Surmenage de la femme . . . . .   | 147        |
| Trop d'enfants en trop peu de temps . . . . .                           | 148        |
| La perfectionniste . . . . .  | 149        |
| Le travail à temps plein, à l'extérieur . . . . .                       | 149        |
| Maladies et infirmités . . . . .  | 153        |
| Stérilité . . . . .   | 156        |

## L'INFIDELITE CONJUGALE

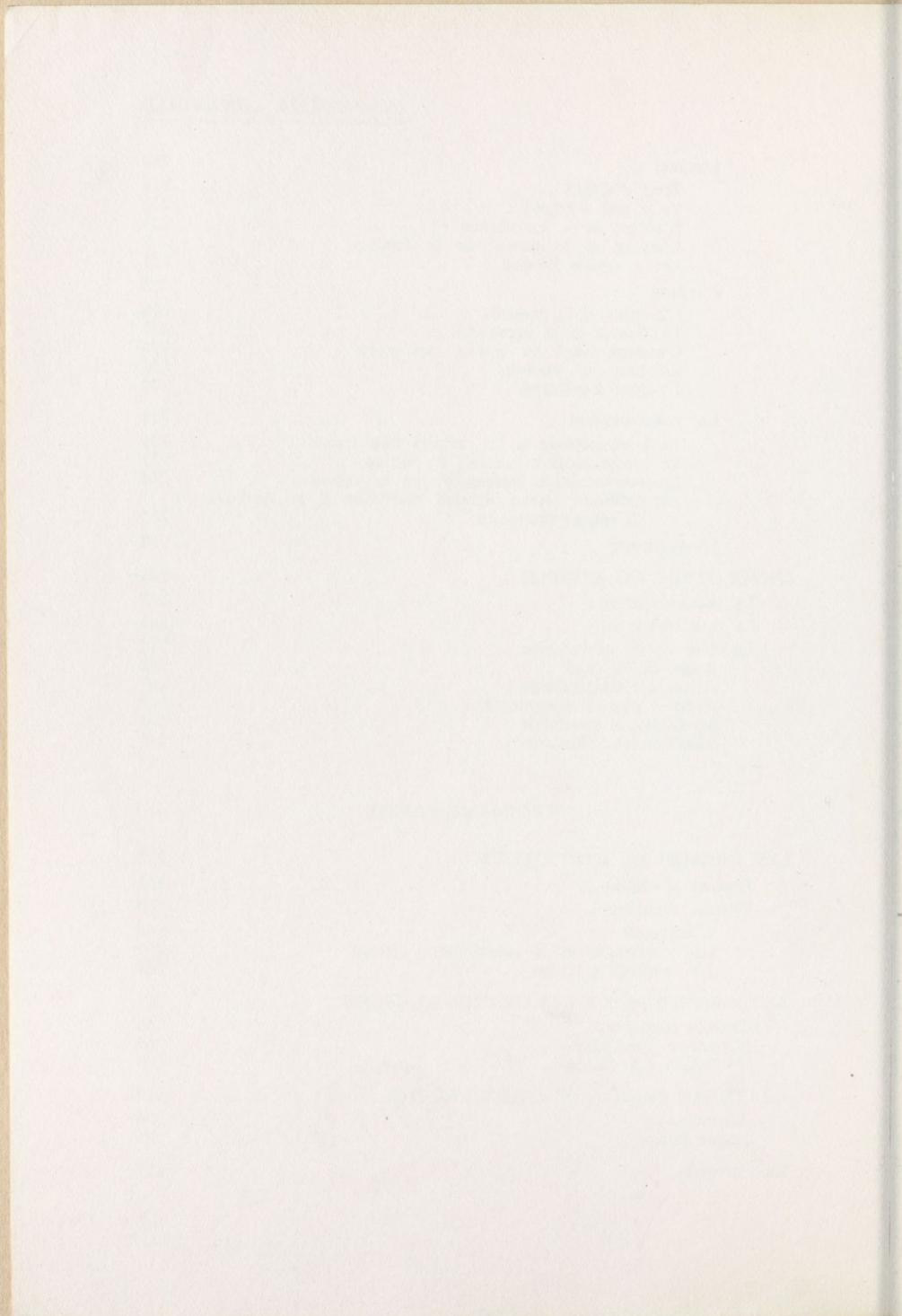
|  |     |
|--|-----|
| Causes psychologiques . . . . .  | 158 |
| Disharmonie sexuelle . . . . .   | 158 |
| Un préjugé qui a la vie dure . . . . .   | 161 |
| Après le mariage tout est permis . . . . .   | 162 |
| La promotion féminine sur le plan sexuel . . . . .   | 163 |
| La promotion intellectuelle de la femme . . . . .  | 165 |
| La frustration masculine . . . . .   | 169 |
| L'homme humilié dans sa vie professionnelle et sociale . . . . .                                       | 169 |
| L'homme humilié dans sa vie privée . . . . .   | 170 |
| L'homme a besoin que la femme aimée ait besoin de lui . . . . .  | 173 |
| La disharmonie caractérielle entre époux . . . . .   | 176 |
| Nouvelle méthode d'orientation nuptiale . . . . .  | 178 |
| Les ennemis de l'amour : le silence, le mensonge, l'égoïsme, l'usure, le romantisme, l'ennui . . . . . | 180 |
| Le silence . . . . .   | 180 |
| Comment dialoguer ? . . . . .  | 182 |
| Faut-il tout se dire ? . . . . .   | 183 |
| Le mensonge . . . . .  | 185 |
| L'art d'écouter . . . . .  | 185 |
| L'égoïsme . . . . .  | 186 |
| L'indifférence à l'âme du conjoint . . . . .   | 186 |
| L'exigence d'une fusion impossible . . . . .   | 188 |
| La jalousie amoureuse . . . . .  | 191 |
| Le despotisme féminin . . . . .  | 194 |
| Le despotisme masculin . . . . .   | 195 |
| L'usure . . . . .  | 197 |
| Trop de romantisme . . . . .   | 198 |
| La nécessaire mutation de l'amour . . . . .  | 199 |
| L'ennui . . . . .  | 200 |
| L'ennui dans le désœuvrement . . . . .   | 200 |
| L'ennui au cœur du luxe . . . . .  | 201 |
| Autres causes d'infidélité . . . . .   | 203 |
| La cohabitation avec les parents . . . . .   | 203 |
| Principales difficultés qui en résultent . . . . .   | 205 |
| L'attachement excessif de l'un des conjoints à ses parents . . . . .                                   | 206 |
| A mère despote, fils faible et indécis . . . . .   | 208 |
| Mon mari, ce fils unique . . . . .   | 208 |
| Les vacances séparées . . . . .  | 208 |
| La différence d'âge . . . . .  | 211 |
| La femme plus âgée . . . . .   | 211 |
| Le mari plus âgé . . . . .   | 212 |
| L'alcoolisme . . . . .   | 215 |
| Et l'alcool à doses modérées ? . . . . .   | 217 |
| L'alcool et l'entente conjugale . . . . .  | 217 |

|  |     |
|--|-----|
| L'argent . . . . .   | 218 |
| Trop d'argent . . . . .  | 218 |
| Trop peu d'argent . . . . .  | 220 |
| L'argent et « les choses » . . . . .   | 221 |
| L'argent et le travail de la femme . . . . .                                   | 222 |
| Les « étoiles filantes » . . . . .   | 223 |
| L'enfant . . . . .   | 225 |
| L'homme et la paternité . . . . .  | 226 |
| La femme et la maternité . . . . .   | 227 |
| L'homme seul au milieu des siens . . . . .                                     | 228 |
| L'enfant et l'habitat . . . . .  | 230 |
| L'enfant handicapé . . . . .   | 230 |
| La contraception . . . . .   | 231 |
| La contraception et les couples trop jeunes . . . . .                          | 231 |
| La contraception avant le mariage . . . . .                                    | 233 |
| La contraception nécessitée par la raison . . . . .                            | 234 |
| La méthode Ogino Knauss combinée à la méthode<br>de courbe thermique . . . . . | 235 |
| L'avortement . . . . .   | 237 |
| LEEVOLUTION DU COUPLE . . . . .  | 241 |
| La première crise . . . . .  | 241 |
| La deuxième crise . . . . .  | 243 |
| La crise de la quarantaine . . . . .   | 245 |
| Appel de la chair . . . . .  | 246 |
| Appel à l'indépendance . . . . .   | 247 |
| Appel à plus de personnalité . . . . .   | 248 |
| Modification spirituelle . . . . .   | 248 |
| Modification physique . . . . .  | 249 |

TROISIEME PARTIE

|   |     |
|---|-----|
| LES DRAMES DE L'INFIDELITE . . . . .                | 255 |
| Drames d'adultes . . . . .                          | 255 |
| Drames d'enfants . . . . .                          | 260 |
| L'insécurité . . . . .                              | 260 |
| Les complexes et le déséquilibre affectif . . . . . | 262 |
| Les enfants accusent . . . . .                      | 264 |
| AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMEDES . . . . .        | 267 |
| Conseils conjugaux . . . . .                        | 268 |
| Formation des jeunes . . . . .                      | 269 |
| Formation des fiancés . . . . .                     | 270 |
| LE COUPLE PRIVILEGIE D'AUJOURD'HUI . . . . .        | 273 |
| Amants-amis . . . . .                               | 274 |
| Epoux fidèles . . . . .                             | 276 |
| Bibliographie . . . . .                             | 279 |





*A mon mari, pour la confiance  
qu'il m'a inspirée dans les possi-  
bilités illimitées de l'amour  
conjugal.*

A new book is available  
-long and rich material in the  
world of scientific study  
-Japan

## INTRODUCTION

*Lorsqu'on m'a demandé de tirer du « Courrier » que je tiens depuis de nombreuses années dans un hebdomadaire, une étude sur l'infidélité conjugale, je me suis posé une première question : un livre sur ce sujet, à qui pourrait-il être utile ?*

*L'érotisme ambiant et certains théoriciens, tels que Renoir, qui prétendent qu'il faut être capable de « surmonter les préjugés d'un autre âge et vivre selon les lois de la nature », doivent faire croire aux jeunes que le libertinage vaut mieux que le mariage. C'est donc à eux, avant tout, que j'ai voulu prouver, par un large coup d'œil sur l'histoire des peuples primitifs et des civilisations anciennes, que cette fameuse liberté sexuelle est un mythe et n'a jamais existé. Quant à l'amour, et plus précisément l'amour conjugal, on peut en retrouver les traces depuis les origines de l'humanité.*

*Seconde question : comment se fait-il que tant d'hommes et de femmes trahissent si facilement leurs serments de fidélité et d'amour ?*

*A mon sens, les raisons profondes de l'infidélité conjugale se trouvent dans une initiation et, surtout, dans une éducation sexuelle et morale insuffisantes. C'est pourquoi la première partie de cette étude vise à apporter une information aussi complète que possible sur le véritable sens de la sexualité et de l'amour, avant tout aux fiancés et aux jeunes couples, mais aussi aux parents et éducateurs à qui incombe*

*la tâche de conduire garçons et filles, au fur et à mesure de leur développement, vers le mystère de l'amour humain fait d'éléments charnels et spirituels.*

*Après avoir essayé de déceler, dans les années d'enfance de l'homme et de la femme qui trahissent, une explication à leur conduite, j'en ai recherché aussi les causes plus immédiates, causes physiques, psychologiques et sociales. Il est important pour le couple de les connaître, afin de pouvoir les éviter, les supprimer ou les sublimer.*

*Les drames causés par l'infidélité, dans l'esprit, le cœur et la vie des conjoints, courent en filigrane à travers tout le livre. Mais les drames les plus poignants sont vécus par les enfants des foyers désunis ; la plupart d'entre eux traîneront, durant toute leur vie, les séquelles de l'atmosphère détestable dans laquelle ils auront grandi.*

*C'est sur l'espoir d'un monde conjugal meilleur que j'ai terminé cette étude. L'homme et la femme, devenus égaux en valeur et dignité, ont-ils jamais eu autant de possibilités qu'aujourd'hui de concevoir pleinement, puis de réaliser intégralement leur amour ? Et ils y sont aidés — comme ils ne le furent jamais dans le passé — par un grand nombre de parents, d'éducateurs, d'écoles de fiancés, d'écoles de mariage et de conseillers conjugaux.*

*Puissent ces pages y contribuer, pour leur part, grâce à la documentation recueillie auprès de médecins, de psychologues et de moralistes et aux exemples puisés dans des romans, des films, et dans la réalité de la vie quotidienne vécue par mes correspondants.*

R.F.

## PREMIÈRE PARTIE

...the ... of ...

PREMIERE PARTIE

## Libertinage ou mariage ?

Il y a une vingtaine d'années, Montherlant écrivait : « *Nous mourons d'indulgence.* » La génération actuelle ne se meurt-elle pas d'indifférence et d'ennui en rejetant les valeurs traditionnelles et sociales de l'amour ?

Toute une littérature et une énorme production cinématographique tendent à discréditer la notion même de ces valeurs telles que l'entendaient l'humanisme païen et l'humanisme religieux dans les sociétés antiques, un humanisme dont la contrainte et les rigueurs paraissent aujourd'hui intolérables ou absurdes à ceux qui proclament : « *Tout ce qui vit naît, se transforme et meurt, et l'homme doit assumer ces alternances en étant lui-même ondoyant et divers en se délivrant du sentimentalisme et des tabous.* » (1) Il n'aurait qu'à se laisser aller au fil de l'eau, profiter des occasions qui passent sans y attacher d'importance, cueillir les aventures sans y attacher son cœur. Dans bien des romans célèbres de ces vingt dernières années, entre autres « *La Route de Flandre* » de Claude Simon, « *Les Tropiques* » de Miller, « *Le Repos du Guerrier* » de Christiane Rochefort, « *Dans un Mois, dans un An* » de Françoise Sagan, on découvre un monde désacralisé où le sexe est omniprésent en même temps qu'un intolérable ennui. Ce monde libertin se retrouve dans un grand nombre de films qui plaident pour l'amour libre, l'abandon à l'instant, la négation de l'effort. Dans « *Le Bonheur* », Agnès Varda a voulu insérer cet aimable libertinage jusqu'au cœur même de la vie familiale :

---

(1) Claude Renoir.

François aime deux femmes, la sienne et une jeune fille employée des Postes. Loin de renoncer à l'une ou à l'autre, il les additionne et demande à sa femme d'accepter cette situation, de la comprendre et de « partager » son mari suivant le caprice de celui-ci. Rien ne sera changé entre eux et la vie de famille — ils ont deux enfants — continuera comme par le passé. La jeune femme semble acquiescer mais, quelques minutes plus tard, elle se noie dans des circonstances qui peuvent faire croire aussi bien à un accident qu'à un suicide. Cette fin tragique est aussitôt couverte par les dernières images du film qui montrent la maîtresse occupant tranquillement la place de l'épouse auprès du mari et des enfants, dans l'inconscience et l'innocence de cœurs ne connaissant ni scrupules, ni complications sentimentales. La polygamie du héros paraît saine et dilatée, il ne cherche que son bonheur à lui, dans le moment présent.

En 1939, Renoir voulut démontrer dans « *La Règle du Jeu* » que « *tout est mouvance et métamorphose, éternel devenir et fatale inconstance* » et cette versatilité, il ne la peint pas comme un mal à dépasser, mais déplore, au contraire, que l'être humain ne soit pas assez mûr pour l'assumer : « *Il faut être capable de surmonter les préjugés d'un autre âge et vivre selon les lois de la nature.* »

Mais l'homme et la femme ne sont pas soumis de manière contraignante aux lois de la nature et au cycle d'amours saisonnières. Au terme d'une évolution plusieurs fois millénaire, l'homme, au moment d'entrer dans la sphère des êtres réflexifs, n'a pas renié sa nature qui participe à l'essence minérale, végétale et animale, mais il l'a dépassée. Toute son histoire le proclame.

« *Dans toutes les sociétés que la science connaît, les hommes se sont toujours imposé des règles sexuelles, si élémentaires qu'elles aient pu être. La vieille croyance à une promiscuité primitive est à classer au Musée des idées mortes. La sexualité supplée au défaut de l'instinct.* »

*Qu'on en ait conscience ou non, l'homme n'abandonne une loi sexuelle que pour s'en imposer une autre.* » (1).

L'homme a compris très tôt qu'une société où la liberté sexuelle absolue serait permise, s'éliminerait par le jeu des lois naturelles, par la dégénérescence qui suit la consanguinité et par les désordres qu'entraînerait l'irresponsabilité vis-à-vis des enfants.

Une récente expérience prouve le bien-fondé de ce souci. En Russie, après la révolution de 1917, le communisme libéra l'homme et la femme de toute contrainte familiale. Le mariage fut considéré comme une survivance bourgeoise et ceux qui s'y étaient engagés pouvaient divorcer par simple décision unilatérale. Cette anarchie sexuelle s'accompagna d'un si grand nombre de drames et d'une telle baisse de natalité que des mesures furent très vite prises pour revaloriser le mariage, mesures qui furent codifiées en 1944 (2).

Un large coup d'œil sur les civilisations anciennes nous montre que la fameuse liberté sexuelle dont certains voudraient se prévaloir aujourd'hui est un mythe ; elle n'a jamais existé.

### **Le couple dans la préhistoire**

Les ethnographes reconnaissent quatre stades dans l'évolution de la vie sexuelle de l'humanité avant l'ère de l'homo sapiens : la monogamie intermittente analogue à celle des animaux, la polygamie, la polyandrie et, enfin, une monogamie organisée dans l'intérêt de la tribu et soumise à un code social.

De la fin de l'ère paléolithique nous sont parvenues les premières représentations graphiques d'une vie vraiment

(1) *Histoire de la Sexualité*. Claude Jamont. Ed. C.A.L., Paris.

(2) Une éducation affranchie de toute contrainte quelle qu'elle soit — même en matière sexuelle — tentée par des communes de Berlin-Ouest a conduit en 1969 à des échecs lamentables, malgré l'obstination de ses partisans. Il n'y a que la clientèle de la psychothérapeute et des médecins du quartier qui s'est accrue.

humaine : l'homme chasse et la femme s'occupe des enfants, accommode les repas, récolte le miel... Vers 12.000 ans avant Jésus-Christ, l'élevage et l'agriculture s'ajoutent à la chasse comme sources de subsistance et transforment profondément les mœurs. De nomades, les êtres humains vont devenir sédentaires en se fixant sur le lopin de terre qu'ils travaillent. La notion de la famille, rudimentaire au début, s'élabore en des règles de plus en plus précises. L'homme veut transmettre à ses enfants les terres qu'il cultive ou la chasse qui le nourrit, et ses descendants constituent une richesse en main-d'œuvre et en compagnons d'armes, ainsi qu'un gage de pérennité.

## **Le couple dans l'histoire**

EN EGYPTTE, le mariage fut considéré dès l'époque pharaonique (3.000 ans av. J.-C.) comme une institution réservée aux classes aristocratiques. Mais, vers l'an 2000, lors de la grande révolution sociale, la plèbe conquiert à son tour ce privilège. La femme jouait à ce moment un rôle important dans la vie publique. Sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie (1567-1320) les épouses des pharaons étaient considérées, au même titre que leur mari, comme parentes directes du dieu Amon. L'une d'elles fut nommée second prêtre du temple de Karnak. Les femmes pouvaient servir comme prêtresses à temps non complet et parfois remplir les mêmes fonctions que leurs homologues masculins. (1)

A BABYLONE, la femme est socialement inférieure à l'homme. Le mariage y est monogamique, mais l'entretien des concubines est permis si l'épouse est stérile ou souffrante. Le Code d'Hammourabi (1950 av. J.-C.), dont soixante-quatre articles sont consacrés à la famille, en établit les fondements : le refus d'épouser une jeune fille séduite peut conduire l'amant à la décapitation ; la femme adultère est jetée à l'eau liée

---

(1) *L'Égypte Ancienne*, Lionnel Casson ; Ed. Time-Life.

à son amant ou décapitée et son partenaire castré ; les crimes sexuels sont sévèrement punis. Le remariage est permis lorsqu'il n'y a pas d'enfants, mais la première épouse doit être gardée.

EN ISRAËL, les lois sont à peu près les mêmes. Le mariage est avant tout orienté vers l'obtention d'une descendance ; il est considéré comme un devoir et la fidélité est impérative, surtout pour la femme. C'est par elle que se transmet la qualification de « juif ». Actuellement encore, c'est par sa mère que l'enfant est juif, c'est pourquoi un émigrant, fils de père juif et de mère non juive, n'a pas « droit » à la nationalité juive en arrivant en Israël : il ne deviendra Israélien à part entière qu'après certaines formalités. D'après l'Ancien Testament, le divorce était toléré dans certaines conditions, mais il semble que seul l'homme pouvait répudier sa femme en lui donnant un acte de divorce et que la femme ne pouvait se libérer de son mari.

Voici l'enseignement du Christ sur cette question, rapporté par Saint-Mathieu, chapitre V, 31-32 et chapitre XIX 3-9, enseignement sur lequel s'est fondée la doctrine de l'Eglise catholique :

*« Et moi, je vous dis : Quiconque répudie sa femme hors le cas de fornication, la rend adultère (1) ; et quiconque épouse une répudiée commet un adultère. » Alors les pharisiens lui dirent : « Est-il permis de répudier sa femme pour quelque motif que ce soit ? » Il leur répondit . « N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, fit un homme et une femme et qu'Il dit : A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils seront deux dans une seule chair ? Ainsi, ils ne seront plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » — « Pourquoi, lui dirent-ils, Moïse a-t-il*

---

(1) En l'autorisant, par un acte de divorce, à prendre un autre époux.

*prescrit de donner à une femme un acte de divorce et de la renvoyer ? » Il leur répondit : « C'est à cause de la dureté de vos cœurs que Moïse vous a permis de répudier vos femmes : au commencement, il n'en fut pas ainsi. Mais je vous le dis, celui qui répudie sa femme si ce n'est pour inconduite et en épouse une autre, commet l'adultère. »*

« Si ce n'est pour inconduite »... L'Eglise d'Orient a interprété ces mots en faveur du conjoint trompé et abandonné, et lui permet de contracter un second mariage religieux du vivant de l'infidèle. Jusqu'à présent, l'Eglise catholique rejette tout divorce, mais, dans certains cas, elle constate que les conditions nécessaires au mariage n'étaient pas réunies au moment de sa conclusion et qu'il n'y a donc pas eu mariage.

Dans la civilisation CRETOISE (1500 av. J.-C.), la femme jouit de la plus entière liberté et prend intégralement sa place dans la société : elle circule en public, s'habille avec recherche, se montre au théâtre et aux jeux du cirque, se mêle aux hommes. Ce ne fut pourtant qu'un moment dans son histoire.

En GRECE, dont la civilisation et les arts prirent naissance en Crète, on ne reconnut pas cette liberté aux femmes. Elles vivaient en recluses, étaient les gardiennes du foyer et, disait-on, des mères admirables alors que les hommes étaient attirés au dehors par des éphèbes ou des courtisanes. Au Ve siècle avant Jésus-Christ, Périclès codifia le mariage : l'homme y est le maître absolu, il peut reconnaître ou refuser les enfants qui naissent à son foyer, peut rechercher le plaisir où bon lui semble alors que l'épouse mène une vie retirée et frustrée. D'où la fréquence des névroses familiales évoquées dans de nombreuses comédies de l'époque présentant des femmes acariâtres et agressives, dont la femme de Socrate fut un modèle. Un peu plus tard, Platon donnera à la femme une plus grande place dans la société et dans son foyer, et lui reconnaîtra, dans « La Cité », le droit à l'amour.

A SPARTE, vers la même époque, la situation économique est si misérable qu'il est difficile à l'homme d'entretenir, seul, une famille. La polyandrie y est donc admise, plusieurs hommes vivent autour d'une même femme et partagent les travaux et les enfants.

Chez les ETRUSQUES, au Ve siècle avant Jésus-Christ,

*« les femmes sortaient beaucoup et prenaient part aux banquets des hommes... Elles assistaient aux danses, aux concerts, aux jeux athlétiques, ce qui faisait d'ailleurs scandale auprès des Grecs et des Romains... »* (1).

Dans la société ROMAINE, les femmes sont plus considérées qu'en Grèce à cause de leur nombre relativement restreint. Le mariage devient très tôt une des bases fondamentales de la société. La fille est achetée au père, qui a tout pouvoir sur ses enfants jusqu'au moment où une loi instaurera le conseil de famille. La sexualité hors mariage est facilement excusée pour les hommes, les infidélités féminines ne sont pas sévèrement réprimées jusqu'au moment où Auguste, devenu vieux, imposera une législation moralisatrice poursuivant les adultères, imposant des amendes aux infidèles, interdisant le divorce aux esclaves affranchis.

C'est à l'époque où Rome, sous Néron, connut les mœurs les plus dissolues que les idées chrétiennes, renforçant les liens familiaux et le statut social de la femme, firent leur apparition : indissolubilité du mariage, continence, ascétisme, renoncement aux biens matériels, amour du prochain, etc.

Depuis vingt siècles, cette morale nouvelle essaye, avec plus ou moins de bonheur, de s'imposer en Occident. Au IIe siècle, elle fut contrecarrée par les adamistes — hérétiques nudistes, adversaires du mariage. A l'époque médiévale, la licence régna dans toute la chrétienté, picards et turlupins

(1) *La vie quotidienne chez les Etrusques*. J. Heurgon. Ed. Hachette.

forniquaient publiquement. Durant des siècles le mariage, considéré comme socialement utile, ne fut plus respecté. La prostitution était très répandue, mais les maisons de tolérance, créées par les autorités civiles et religieuses, voisinaient avec des communautés appelées « foyers de Madeleine » où l'on recueillait celles qui voulaient se réhabiliter et faire pénitence. Car si le libertinage était généralisé, la foi religieuse restait intacte et les pécheurs accumulaient pénitences, aumônes et pèlerinages, afin de sauver leur âme pour l'éternité.

A en croire la littérature espagnole moderne, dans certaines villes, les filles publiques étaient conduites quotidiennement, au petit jour, par la patronne de leur établissement, à l'église paroissiale pour y assister, en groupe, à la première messe. Cette coutume est à rapprocher de la pratique pieuse, plus humaine et puérile, de certaines « filles » du quartier du port d'Anvers qui, encore aujourd'hui, lorsque le client se fait rare, s'empressent d'aller faire brûler des cierges à saint Antoine, pour qu'il les aide à en « trouver » (!)

L'Eglise, malgré le relâchement des mœurs de ses membres laïcs et religieux, maintenait pourtant sa doctrine sur le mariage. Celui-ci devait être contracté devant des témoins ecclésiastiques et avec l'autorisation expresse des parents. Sans cette autorisation, le mariage était considéré par l'autorité civile, comme un rapt.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la société occidentale connaît un fort courant antimatrimonial; le mariage est objet de discrédit aussi bien dans les milieux nobles — l'amour courtois, charnel ou spirituel, n'existe qu'en dehors du mariage — que dans les milieux universitaires.

Mais bientôt, un revirement se fait non seulement dans les mœurs, mais dans les idées. L'Inquisition condamne violemment les débordements sexuels et les déclare démoniaques : Satan en est l'instigateur et les sorcières sont ses

suppôts. Elle souligne la gravité des péchés de la chair et, bientôt, la vie sexuelle elle-même est condamnée. Pierre Lombard (1) va jusqu'à écrire dans son livre « *De excusatione Coïtus* » que, pour un homme, aimer charnellement sa femme est un péché pire que l'adultère. Nous sommes loin du concile du Vatican II, où le cardinal Léger de Montréal propose de déclarer l'amour conjugal comme une vraie fin du mariage ! « *Il faut dire que cet amour est bon et sain* », insiste-t-il.

La Renaissance diminuera ce sentiment de culpabilité vis-à-vis de la vie sexuelle, mais, dans beaucoup d'esprits protestants et catholiques, la malédiction jetée sur les œuvres de la chair persistera jusqu'à nos jours.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le libertinage réapparut, surtout dans la haute société, et fut « *magnifié par la dialectique savamment délirante du marquis de Sade et soutenue jusqu'à nos jours par une littérature brillante, sinon constructive, de Stendhal à Giraudoux.* » (2).

Cette incursion dans le passé nous prouve que les coutumes et les lois ont toujours régi les relations sexuelles et le mariage, car la famille est le fondement du clan, de la tribu, de la nation. Contrairement à certaines idées reçues, des lois très strictes règlent les unions chez les peuples primitifs qui vivent encore aux Iles océaniques et en Amérique centrale. Ce qui n'empêche évidemment pas que des individus, aveuglés par des passions personnelles, n'enfreignent ces lois et tabous et recherchent, dans le libertinage ou l'infidélité, leur plaisir immédiat plutôt que le bien de la communauté et des enfants.

Mais pour que la société puisse exiger de ses membres maîtrise des sens et fidélité conjugale, il faut que les humains soient capables de résister à leurs pulsions sexuelles. Le sont-ils ? La réponse à cette question fera l'objet du chapitre sur « la sexualité ». (3).

(1) Théologien italien très réputé, devenu évêque de Paris en 1150.

(2) Henri Agel.

(3) *La sexualité*, p. 47.

## L'amour, hier et aujourd'hui

Dans tout ce qui précède, il n'a pas été souvent question d'un réel amour entre l'homme et la femme, mais plutôt de relations entre les deux sexes, codifiées dans le mariage. L'amour conjugal serait-il donc de conception récente ?

Il semble que, depuis bien longtemps, le couple ait su élever son union jusqu'au plan spirituel, c'est-à-dire allier à l'attrait physique la recherche d'une alliance des cœurs et des esprits.

D'après la Bible, l'amour conjugal est né au paradis terrestre. Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je lui ferai une aide semblable à lui. » Cette petite phrase renferme, dans son admirable concision, tout ce qui a pu être écrit depuis lors sur l'union amoureuse. « *Il ne faut pas y chercher une vérité historique* », écrit Suzanne Lilar dans « Le Couple » (1), « *mais un enseignement psychologique : l'homme et la femme sont l'un pour l'autre indispensables, ils se postulent et se complètent comme les deux moitiés d'un tout, non seulement pour la propagation de l'espèce, mais sur le plan psychologique.* » Le fait que le texte biblique a pu être écrit des centaines d'années avant notre ère et que l'écrivain hébreu, nourri de ses coutumes et de ses traditions, a pu donner une telle dimension à l'amour conjugal, prouve que ce sentiment existait pour lui et pour la société dans laquelle il vivait, et qu'il le faisait remonter jusqu'aux origines du couple humain.

Plus tard, dans le Cantique des Cantiques, on découvre le plus beau poème d'amour de tous les temps :

« *Que tu es belle, ma bien-aimée, que tu es belle !  
Tes yeux sont des colombes derrière ton voile ; tes  
cheveux comme un troupeau de chèvres ondulant sur  
les pentes du Galaad... Tes lèvres, un fil écarlate et tes*

---

(1) *Le Couple*, S. Lilar, Grasset.

*discours sont ravissants... Tu es toute belle, ma bien-aimée, et sans tache aucune... »*

Au premier siècle de notre ère, Pline le Jeune nous légua le témoignage de son propre amour conjugal. Après avoir fait l'éloge de sa femme, il écrit :

*« ... elle ajoute à ces dons le goût des belles lettres : mes ouvrages sont entre ses mains, elle les lit et les relit, les apprend même par cœur. Que d'angoisses quand elle me voit à la veille de plaider, et, quand je donne lecture publique, elle y assiste d'un lieu voisin derrière un rideau et épie d'une oreille avide les compliments qui me sont faits... »*

Mais leur amour n'est pas seulement intellectuel. Voici quelques lignes d'une lettre qu'il lui adresse pendant une séparation :

*« Vous ne sauriez croire combien vous me manquez. La raison en est mon amour d'abord, puis que nous n'avons pas l'habitude d'être éloignés l'un de l'autre. Voilà pourquoi une grande partie de mes nuits se passe pour moi à me représenter tout éveillé votre image ; pourquoi en plein jour, aux heures où j'avais l'habitude d'aller vous voir, mes pieds me portent d'eux-mêmes vers votre chambre ; pourquoi enfin, triste, affligé, et comme si on m'avait fermé la porte, je reviens de votre chambre vide. »*

Voici encore une autre preuve d'amour conjugal de cette époque, trois lignes du poète Catulle :

*« Junie se donne à Manlius... enchaînant par les liens de l'amour l'âme passionnée de son nouvel époux comme le lierre tenace enveloppe un arbre de toutes parts dans ses replis errants. »*

Au VI<sup>e</sup> siècle, c'est l'extraordinaire influence de Clotilde sur Clovis qui en dit long sur l'amour que ce roi franc portait à sa femme.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

